

# La foire suisse d'échantillons célèbre son 50e anniversaire : exposé

Autor(en): **Hauswirth, M.H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **58 (1966)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385398>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3. Création d'un organe autonome de la protection de la santé et de la sécurité du travail, qui réunirait les fonctions du service de la prévention des accidents de la Caisse nationale, du Service médical du travail de l'OFIAMT et de l'Inspectorat fédéral du travail dans la mesure où ces organes s'occupent de ces problèmes. Ce nouvel organe serait chargé de l'information, de la formation des spécialistes et de la surveillance du travail. Il travaillerait selon des méthodes scientifiques et il serait habilité à donner des instructions aux entreprises. Il coopérerait étroitement avec la Caisse nationale en ce qui concerne l'enregistrement des accidents et l'aménagement des primes. Il pourrait être un organe autonome comme la Caisse nationale, ou un office fédéral. Cette solution permettrait la nécessaire coordination et l'on aurait l'assurance que la protection de la santé, la sécurité du travail et la surveillance ne seront pas ravalées au rang d'un secteur secondaire d'une institution dont les tâches essentielles se situent ailleurs. Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans les détails.

Quelle que puisse être la solution future, il est grand temps d'étudier à fond les problèmes esquissés ci-dessus.

## La Foire suisse d'échantillons célèbre son 50<sup>e</sup> anniversaire

Par *M. H. Hauswirth*, directeur

Une foire annuelle qui s'efforce de garder, avec constance, son caractère mérite bien un hommage de notre revue à l'occasion de son jubilé. D'autant plus qu'elle rend à l'ensemble de notre économie d'inappréciables services en faisant connaître loin à la ronde la variété et la qualité de notre production multiple et diverse. L'exposé de son directeur H. Hauswirth constitue une preuve réjouissante de l'éclatante jeunesse de la Foire suisse d'échantillons et de sa surprenante vitalité.

*Réd.*

Lorsque la Foire de Bâle ouvrira ses portes le 16 avril pour la cinquantième fois, ce sera un jour de fête non seulement pour la direction, les employés et les exposants, mais bien pour le peuple suisse tout entier. Notre institution occupe une place très chère dans le cœur de chaque Suisse car tous nos Confédérés collaborent à cette grande œuvre commune. M. Henry Vallotton, ancien président du Conseil national, devait le déclarer lors du vingt-cinquième anniversaire de la Foire: «La Foire de Bâle est vraiment une manifestation suisse: suisse, par le but national qu'elle poursuit; suisse par l'accueil qu'elle réserve à tous ses exposants et à tous ses visiteurs;

suisse enfin, parce qu'elle est l'œuvre de tout un peuple, de tous nos concitoyens, quelle que soit leur langue, quel que soit leur domicile.»

La Suisse romande a depuis toujours témoigné un très grand intérêt à la Foire de Bâle. Lors de sa fondation, en 1917 déjà, sur un total de 831 exposants, 150 venaient de Suisse romande. Notre Foire du jubilé enregistre cette année 434 exposants de Suisse romande sur 2600 maisons inscrites. Les exposants de la Foire suisse d'échantillons témoignent aussi à son endroit d'une fidélité remarquable. Au nombre des 17 exposants qui ont participé à travers vents et marées à toutes les foires d'échantillons il y a 5 romands, alors que l'on en dénombre également 10 dans les 34 exposants qui fêtent cette année leur 25 ans de participation. Ce sont au total 698 exposants qui en 1966 ont plus de 25 ans de participation à la Foire. Les visiteurs venant de Suisse romande ne sont pas en reste. Des dizaines et des dizaines de trains spéciaux les conduisent chaque année à Bâle alors que les véhicules immatriculés en Romandie sont de plus en plus nombreux dans les parcs situés aux abords de la Foire. Les vols quotidiens assurés depuis quelques années entre Genève et Bâle par la Swissair ont de plus en plus de succès ainsi que les voyages collectifs organisés par des agences spécialisées.

Pour la première fois cette année, les CFF mettront en circulation pendant toute la durée de la Foire, soit du samedi 16 avril au mardi 26 avril, un train spécial Genève-Bâle-Genève qui réunira les deux villes en moins de trois heures.

Nous sommes heureux de vous apporter les plus cordiaux messages de la ville de Bâle, cette cité que certains journalistes ont qualifiée de «l'une des plus grandes villes de Suisse romande», tant il est vrai que l'on entend parler le français à tous les coins de rue. Bâle est certainement la ville de Suisse alémanique qui est la plus ouverte à l'esprit latin et nous ajouterons même qu'elle a conservé quelque chose de l'affabilité romande et de la politesse française. Je suis d'autant plus à l'aise pour vous parler de Bâle que je suis moi-même originaire d'un autre canton. Placée au cœur de l'Europe et aux confins des régions montagneuses et de la plaine du Rhin, il serait erroné de croire que Bâle ne s'est intéressé à promouvoir les relations commerciales que depuis la fondation de la Foire suisse d'échantillons. C'est de bonne heure que la cité allait devenir une plaque tournante de transit pour les marchandises en provenance du sud à destination des pays germaniques. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le prince-évêque Henri II de Thoune, qui régnait alors, n'hésita pas à sacrifier le trésor de l'Eglise à la construction d'un pont sur le Rhin qui, dès 1225, fut pendant longtemps le seul que l'on rencontra jusqu'à l'embouchure du fleuve. De cette période mémorable date l'importance économique de Bâle. En 1471, l'octroi d'une charte impériale de Frédéric III d'Allemagne concéda à perpétuité à «ceux de Bâle» le privilège de tenir foire dans leurs murs deux fois l'an. Alors que

la foire d'automne s'est maintenue jusqu'à nos jours sous la forme altérée, il est vrai, d'une fête foraine et du petit commerce local, celle du printemps fut déjà supprimée en 1494, les bourgeois voyant d'un mauvais œil un grand nombre d'étrangers réaliser d'excellentes affaires en leurs murs ! Il fallut cinq siècles pour voir enfin une poignée d'hommes décidés à faire renaître de ses cendres la traditionnelle foire de printemps sous forme de foire d'échantillons. «L'Athène rhénane», comme l'appela Piccolomini, secrétaire du Grand Concile de 1431 et bienfaiteur de la cité, est un ensemble unique qui a inspiré Aragon, Jules Romain et plusieurs hommes de lettres d'expression française, dignes successeurs de Montaigne et de tant d'écrivains, hôtes des humanistes et des savants bâlois. Le libéralisme économique, l'avènement des chemins de fer permirent à la cité de décupler le chiffre de sa population ; les usines chimiques et métallurgiques, les laboratoires de tous genres, les établissements de crédits et d'assurances se sont multipliés. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que la vieille cité rhénane bimillénaire soit depuis cinquante ans le siège de la Foire suisse d'échantillons.

Avec le printemps, s'ouvre donc tous les ans la Foire de Bâle. C'est chaque fois dans tous les domaines les prémices d'une nouvelle poussée de sève régénératrice. C'est aussi, à l'échelon suisse, un véritable rapprochement confédéral. Se rendre à Bâle en avril est devenu presque un rite qui a le pouvoir bénéfique de susciter des échanges cordiaux. N'y a-t-il pas au fond de chacun de nous, si pris que nous soyons par le sérieux des affaires, une secrète envie d'évasion ? A son arrivée à Bâle, à la vue de tant d'oriflammes et de parterres fleuris – les jardiniers municipaux se surpasseront en 1966 – maint visiteur de la Foire doit se sentir enclin à imiter Monsieur le sous-préfet de Daudet ; pour un peu, il irait goûter le charme des nombreux parcs de la ville ou encore flâner sur les bords du Rhin, dont les grandes eaux emportent la pensée au loin... Mais il y a la Foire où l'on se sait attendu et où le temps passe si vite, cette foire qui, en battant son plein, marie à l'air venu du grand fleuve l'atmosphère stimulante et vivifiante que seul peut créer ce grand événement économique du pays. Acheteurs suisses et étrangers affluent de partout, saisissant l'aubaine qui leur est offerte de trouver à Bâle une image incomparable et un aperçu concentré des nouveautés de la production helvétique. La presse a même relevé récemment que «tout ce qui a un nom en Suisse expose à Bâle».

### *Quelques mots sur la Foire du jubilé de 1966*

C'est avec un visage éclatant de vitalité et surprenant de jeunesse que la 50<sup>e</sup> Foire suisse d'échantillons, foire universelle tant de fois copiée mais rarement égalée, vous accueillera du 16 au 26 avril. Plus de 2600 exposants, 162 500 m<sup>2</sup> de surface d'exposition – dont

145 000 m<sup>2</sup> dans les halles –, 26 groupes et 25 halles, voilà énoncée en style télégraphique la carte de visite de cette foire du jubilé. Une heureuse coïncidence veut que dans l'ordre de la participation alternée des industries techniques, cette année soit aussi celle de la participation de l'industrie des machines-outils et de l'électrotechnique industrielle.

Ainsi, tous les grands groupes d'exportation qui confèrent à notre Foire nationale son vaste rayonnement international seront présents en 1966. Les enquêtes faites pour les communiqués de nature professionnelle ont démontré que les industries techniques réservent de nombreuses et importantes innovations et qu'elles montreront des objets d'exposition impressionnants.

Le Pavillon de l'horlogerie, la plus grande manifestation mondiale de la branche, constituera une fois de plus l'une des parties les plus brillantes et aussi les plus séduisantes de la manifestation. Ce somptueux pavillon de 8000 m<sup>2</sup> abrite 200 exposants qui rivalisent de précision et d'ingéniosité. Tout au long de l'allée centrale qui mesure 160 mètres de long sur 12 mètres de large, agrémentée par des fontaines illuminées, ainsi que dans l'ensemble du pavillon, 20 000 articles différents constitueront la plus grande collection de montres et de pendulettes jamais réunie.

Les trois pavillons spéciaux – rendez-vous de l'élégance féminine par excellence – «Création», «Madame–Monsieur» et «Centre du tricot» seront totalement transformés pour la circonstance.

Tous les groupes surprendront les visiteurs de la Foire par de nouvelles idées des plus originales. L'homme d'affaire d'aujourd'hui, toujours pressé par une foule d'impératifs, appréciera encore plus qu'autrefois l'aubaine de se rendre à la Foire de Bâle. Son succès, qui ne s'est jamais démenti, couronnera les efforts des organisateurs.

Les chiffres des visiteurs sont à ce propos fort significatifs si l'on sait que 935 000 personnes franchirent les enceintes de la Foire en 1965, dont environ 100 000 étrangers d'une centaine de pays. Notons encore qu'il va de soi que les halles de la Foire, nonobstant leur étendue, le front des stands mis bout à bout atteindrait une trentaine de kilomètres, ne peuvent accueillir qu'un nombre limité des modèles appartenant aux vastes programmes de fabrication des usines de notre pays. Ce qui importe, c'est que les entreprises helvétiques de toutes sortes soient représentées à Bâle. Ce qui ajoute encore un attrait supplémentaire, c'est que tout visiteur a la possibilité de prendre contact avec des personnes compétentes, dans quelque domaine que ce soit. Pour la première fois à la Foire suisse d'échantillons, un studio de radio et un studio de télévision seront aménagés sur la galerie de la halle 23 et dans la halle 24 du nouveau bâtiment du Rosental, conçu de telle façon qu'il peut recevoir 30 000 visiteurs simultanément sans être embouteillé. Le public pourra assister à la réalisation des émissions et même participer à des enregistrements.

La Foire du jubilé rétablira ainsi de façon frappante le contact étroit tel qu'il existait il y a des dizaines d'années avec la radio lorsque les studios de Radio Bâle se trouvaient dans ses bâtiments.

La 50<sup>e</sup> Foire de Bâle s'ouvrira solennellement le samedi 16 avril au son de la marche du jubilé du compositeur Kurt Weber, d'Olten, lauréat d'un concours organisé par Radio Bâle qui a réuni 75 œuvres.

La commémoration proprement dite du jubilé sera la Journée officielle du mardi 19 avril. Le Conseil fédéral se fera représenter par M. Hans Schaffner, président de la Confédération, et par M. Hans Peter Tschudi, conseiller fédéral. Le Gouvernement témoignera ainsi de l'importance et de la valeur qu'il attache à la Foire, institution reconnue d'utilité publique dont M. Markus Feldmann, alors président de la Confédération, n'a pas hésité à déclarer que «si au cours des années de guerre, pleines de dangers divers, la Suisse a su résister sur le terrain politique et économique, le mérite en revient, pour une bonne part, à la Foire suisse d'échantillons». Cette importance n'avait pas non plus échappé au général Henri Guisan, qui, dans l'exercice de ses fonctions ne manqua jamais d'assister aux Journées officielles lors de la dernière guerre.

Il est évident que l'éclat du jubilé rejaillira aussi sur la Journée d'inauguration et de la presse. Le Théâtre municipal offrira à ses hôtes de cette journée une œuvre moderne fort remarquable du compositeur suisse Max Lang: le ballet «Dorian Gray».

A titre de prestation culturelle marquant l'année du jubilé de notre institution, nous assumerons l'organisation de la huitième Didacta, la Foire européenne du matériel didactique, qui se tiendra au mois de juin dans nos bâtiments. Pour la circonstance, nous décernerons un Prix Pestalozzi d'un montant de 10 000 francs pour services particuliers rendus dans le domaine de l'enseignement. Toute la manifestation sera basée sur les problèmes de l'enseignement et de l'école dans les pays en voie de développement. Nous croyons, par cette contribution conforme à la nature de notre institution, apporter à l'occasion de notre jubilé une prestation hautement valable à une cause qui revêt de nos jours une importance mondiale.

En plus de la Didacta, sept autres foires spécialisées ont lieu cette année à Bâle. L'année du jubilé de notre institution, avec son activité aux multiples aspects, est à la fois un exemple et une preuve que la Foire qui fête son cinquantième anniversaire s'engage résolument et avec confiance dans le second demi-siècle de son existence.